

MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE,  
~~DES CULTES~~  
Et des Beaux-Arts.

Paris, le 5 Octobre 1876.

DIRECTION  
DE  
l'Enseignement Supérieur

2<sup>e</sup> Bureau.

Objet.

École française  
d'Athènes.

Concours pour 3 places le jeudi 12 Octobre courant à 8<sup>h</sup> 1/2 précises  
vacantes.

(1876.)

Envoi du sujet  
de composition.

Monsieur le Directeur, j'ai  
l'honneur de vous informer que les candidats  
à l'École française sont prévenus qu'ils doivent  
se trouver au Ministère de l'Instruction publique  
du matin pour subir l'épreuve écrite.

Je vous adresse ci-joint, sous enveloppe  
cachetée, le sujet de composition que vous voudrez  
bien communiquer aux candidats. Cette enveloppe  
ne sera decachetée qu'en leur présence. Les compo-  
sitions seront faites d'ailleurs sous votre surveillance  
et reniées ensuite par vous à la commission d'examen.

Recevez, Monsieur le Directeur,

L'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

POUR LE MINISTRE ET PAR AUTORISATION :

Le Directeur de l'Enseignement Supérieur,

*J. Ferry*

à Monsieur le Directeur de l'École française d'Athènes.  
à Paris, r. de Fleurus, 35 bis